



Objectifs

Former des professionnels capables d'exercer à titre habituel les mesures de protection des majeurs que le juge des tutelles leur confie au titre du mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice ou au titre de la curatelle, de la tutelle.

O Compétences visées

- Maîtriser les contours et limites de l'intervention tutélaire et savoir rendre compte à l'autorité judiciaire
- Mettre en œuvre une gestion administrative, budgétaire, fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne, dans le respect de ses droits
- Comprendre les capacités et les limites d'autonomie de la personne protégée et inscrire son intervention dans une approche globale de la personne et son environnement

O Débouchés

Cette formation permet d'exercer des mesures judiciaires dans une structure tutélaire, dans le cadre d'un exercice individuel ou encore en qualité de préposé d'un établissement hospitalier ou médico-social.

O Publics

- Toutes personnes ayant au moins 21 ans ;
- Professionnels en poste au sein d'associations tutélaires, à titre privé, préposés d'établissements;
- Personnes titulaires d'un diplôme national bac+2 (niveau 6) et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans l'un des domaines d'activités du mandataire judiciaire à la protection des maieurs
- Personnes justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins trois années dans un emploi exigeant un diplôme ou titre de niveau bac+2 dont au moins un an dans l'un des domaines d'activités du mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

O Prérequis

L'accès se fait sur entretien et après examen d'un dossier :

- curriculum vitae ;
- lettre de motivation ;
- fiche(s) de poste précisant les fonctions et activités exercées;
- photocopies des diplômes.

Possibilités d'allègements ou de dispenses (modules de formation et/ou stage pratique/arrêté du 02/01/09) en fonction de l'expérience et des qualifications.

O Durée / Organisation

La formation est organisée d'octobre à juin (300 heures de cours + 350 heures de stages). La prise en compte des dispenses et des allègements permet un suivi à la carte selon l'expérience professionnelle.

O Tarifs

Pour les salariés : 5500 €

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

Pour les demandeurs d'emploi : 3850 € Possibilité de prise en charge partielle de la formation par compte personnel de formation (CPF)

Frais de sélection : 75 €

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

https://bit.ly/CnamTarifAlternance

O Le diplôme

Certificat national de compétences (CNC) Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs mention "Mesures judiciaires de protection des majeurs". Diplôme délivré par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Domaine de formation 1 Juridique

- Droits et procédures 48 h
- · Le champ médico-social 36 h

Domaine de formation 2 Gestion

- Gestion administrative et budgétaire 48 h
- Gestion fiscale et patrimoniale 30 h

Domaine de formation 3 Protection de la personne

- \bullet Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance 24 h
- Relation, intervention et aide à la personne 48 h

Domaine de formation 4 Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs

- Les contours de l'intervention et ses limites 18 h
- Les relations avec le juge et l'autorité judiciaire 12 h
- Déontologie et analyse des pratiques 36 h

Code RS: 5622 (CR: crédits)



Candidatez

Comment?

- Envoyez un mail à l'adresse : Iforis@cnam-paysdelaloire.fr
- 2 Une conseillère prend contact avec vous pour mettre en place votre projet de formation
- 3 Entretien de sélection

Délai d'accès

À partir de janvier jusqu'au démarrage de la formation.



Un suivi pédagogique personnalisé

Un soutien à la recherche de stages

Un centre documentaire:

25000 ouvrages, 240 abonnements à des périodiques complétés par un abonnement à Cairn (ouvrages et revues en ligne)

Taux de réussite à l'examen :

92 % de réussite en 2022

Méthodes mobilisées:

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience de stage ou professionnelle et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation:

Chaque module fait l'objet d'une évaluation organisée par l'Iforis par délégation de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à leur accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site : http://bit.ly/CnamIndicateurs



Cnam-Iforis

4, rue Georges Morel 49045 Angers cedex 01 iforis@cnam-paysdelaloire.fr **02 41 22 17 32**